

# **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

**EXERCICE 2023**

## Foyer d'hébergement de l'ARC

*3, rue de Hartford - 69440 Mornant*

*Tel : 04 78 44 17 73*

*Directeur Philippe MOLLOT*

Association ACOLEA AMPH-Médico-Social

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez

# Propos Introductifs

2023 fut une année de transition au foyer de l'Arc avec le départ en retraite de nombreux professionnels (5) et l'attente que les travaux de rénovation de la résidence Claude KHOLER débutent enfin.

Ces départs en retraite sont le signe d'un renouvellement du personnel et finalement correspondent (c'est une coïncidence) à un nouveau départ pour le projet du foyer de l'Arc qui se prépara progressivement à intégrer la PLATEFORME DE SERVICES en cours de création.

Malgré les difficultés rencontrées dans le secteur médico-social notamment en raison de salaires et de conditions de travail peu attractifs, la plupart des postes vacants ont pu être pourvus même, si cela a pris un peu de temps.

C'est pour tenter de remédier à ces difficultés que l'équipe de direction a participé avec des directions d'autres structures médico-sociales à une formation sur l'attractivité de nos métiers et de nos emplois, organisée par l'ARS .

Ce sont par des actions de formations, par la réorganisation de nos services et par la transformation de nos établissements que nous allons tenter de promouvoir notre secteur afin de donner envie aux plus jeunes de rejoindre nos écoles de formation et ainsi de maintenir la qualité de notre accompagnement auprès des personnes que nous accueillons au quotidien.

En ce sens, 2023 n'est pas seulement une année de transition mais celle d'un nouveau départ !

## Activité et Personnel

### Activité

	2020	2021	2022	2023
Nombre de journées réalisées	10 809	10 573	11 148	11 043
Taux d'occupation	79,82%	78,29%	81,43%	77,58%

Un taux d'occupation en baisse à la suite de départs qui n'ont pas été immédiatement compensés (départ d'un couple en début d'année).

L'accueil temporaire avec 305 journées effectuées ne s'est pas concrétisé par des accueils pérennes, l'activité du foyer reste encore trop dépendante d'une admission à l'ESAT de Mornant.

## Personnel

2023 fut une année marquée par de nombreux départs en retraite (dont une personne présente depuis le 01-01-1992) au foyer de l'Arc puisque 5 salariés en ont bénéficié sur un effectif total de 30 personnes.

Si certains remplacements ont pu être anticipées, le poste de médecin psychiatre est toujours vacant au 31-12-2023.

Un autre salarié des services généraux a démissionné.

Sur les 6 départs de cette année, 5 concernent des personnels des services généraux.

# Faits Marquants & Qualité

## Faits marquants

Durant toute l'année 2023, nous avons travaillé en lien avec le conseil général du Rhône à la création d'une plateforme de services.

Dans cette optique, la reconfiguration du pôle de l'Arc prend tout son sens. En effet, sont regroupés au sein d'un même pôle tous les établissements pour adultes en situation de handicap situés sur le département du Rhône.

Au 01 septembre 2023, le pôle de l'Arc est constitué du :

- Foyer de l'Arc à Mornant
- Du foyer de vie du pays mornantais à Mornant
- De la maison de Soucieu à Soucieu-en-Jarrest
- Du SAJ la ferme de Verchery à Soucieu en-Jarrest.

### Accueil de quatre stagiaires médecin

Le foyer a accueilli 4 étudiants, en 2<sup>ème</sup> année de médecine à la faculté de Lyon-Sud, du 02 au 04 mai 2023.

L'objectif de cette immersion portait en 3 points :

- Changer le regard du soignant vis-à-vis de la personne en situation de handicap et de ses aidants
- Stimuler l'intérêt des soignants pour la clinique du handicap
- Reconnaître et promouvoir l'autonomie de la personne en situation de handicap

## Formation des professionnels

- Les premiers secours en santé mentale : dispensée par l'INFIPP  
Neufs salariés se sont formés en mai et juin aux gestes et attitudes à adopter pour porter les premiers secours à des personnes en situation de handicap psychique.

- Actualisation des connaissances pour une meilleure prise en charge des personnes présentant un trouble du spectre autistique (TSA) : dispensée par Oséo formation  
Quatre salariés, Sami AZAGA AES, Nathalie HOTTIN CESF, Dorine GUEUCIER ME, Cathy BONNEL-SOUBEYRAND ME, ont pu bénéficier d'une journée de formation entre octobre et décembre sur ce thème avec comme objectifs :

- Acquérir/actualiser ses connaissances sur les TSA au regard des avancées de la science
- Repérer les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)
- Appréhender les enjeux et le cadre réglementaire
- Signaler et connaître les réseaux à solliciter

- Respect de l'intimité et des droits sexuels de la personne en situation de handicap : dispensée par le conseil général, maison du Rhône de Chaponost

Dorine GUEUCIER ME a pu participer à une demi-journée de sensibilisation sur ce thème.

- L'habitat inclusif : dispensée par Ti'Hameau de l'entreprise Alter DOMUS  
Les quatre salariés de l'équipe éducative dédiés aux personnes habitant les studios et les appartements ont pu bénéficier de cette formation. La première partie s'est déroulée sur deux demi-journées les 18 et 19 octobre. C'est une formation qui se déroulera sur 2 années à raison de 3 à 4 interventions de 2 demi-journées chacune.

- Addictologie : dispensée par le CSAPA de Givors  
Dorine GUEUCIER ME et Tara STIVALET ME ont pu participer à une après-midi de formation afin de mieux comprendre les addictions et leur prise en charge.

- Troubles neuro développementaux : dispensée par ACOlea-AMPH médico-social  
Cindy COMTE ME, Tara STIVALET ME, Sami AZAZGA AES et Dorine GUEUCIER ME ont participé aux rencontres autour des Troubles Neurodéveloppementaux (TND) du 24 au 26 mai. Les thèmes abordés :

- L'accompagnement d'un adulte porteur de TND à construire son projet
- TND : recherche, diagnostic et prise en charge

- Le foyer de l'Arc accompagne toujours deux élèves apprenties monitrices-éducatrices qui doivent terminer leur formation au mois de juin 2024.

## Actions éducatives collectives ou partenariats

### La cani rando

Le samedi 08 juillet, un groupe de 8 résidents et 2 éducatrices est allé à la rencontre des chiens huskies à Violay (42) dans le Forez.



Cette journée a été l'occasion, pour eux, de découvrir cette magnifique race de chien à travers une randonnée dans la forêt, mais également des temps privilégiés avec l'animale. La séance de « câlinou-thérapie » fut autant appréciée par les résidents que par les canidés.



### La grande fête d'été

Cette année, le foyer de l'Arc a organisé une grande fête d'été le mercredi 19 juillet. Ce fut l'occasion pour les résidents et les salariés de se retrouver dans le parc du Clos Fournereau, à Mornant, afin de partager en commun un repas de fête. Le foyer de vie du Pays Mornantais a été convié à se joindre à cette manifestation. Cela a rassemblé 90 personnes.

Toutes les unités de vies ont été invitées à réfléchir pour présenter une animation lors de cette soirée.

Ce sont donc les jeux, les danses et les chants qui se sont succédé jusqu'à tard dans la soirée.



Notre groupe de musicien de l'atelier « Léthé musical » a offert un récital instrumental à l'assistance.



Les jeux en bois ont remporté un franc succès !



Une animation danse proposée par une unité de vie.

Cette nouvelle manière de célébrer la fin d'année a été appréciée par tous.

## Expression et participation des usagers

3 réunions du CVS ont été réalisées en 2023.

Le sujet des travaux de restructuration fut bien entendu omniprésent.

Il est temps que ceux-ci aient lieu, les bâtiments de la résidence Claude KHOLER montrant des signes de faiblesses.

Les résidents ont pu dire leur satisfaction à la suite de la fête d'été.

Les résidents qui vivent en appartement éprouvent de plus en plus de difficultés à se sentir concernés par l'actualité du foyer de l'Arc. Il conviendra peut-être à l'avenir d'envisager une différenciation dans l'expression des usagers entre ceux qui vivent en appartements et ceux qui habitent la résidence Claude KHOLER.



## Incidents et actions de prévention et gestion des risques

Nous avons dû faire face à de nombreuses inondations en raison de la perte d'étanchéité du toit terrasse du bâtiment principal.

Cette étanchéité va être entièrement refaite à neuf suite aux travaux prévues en 2024-2025 et la mise en place d'un ascenseur. En conséquence notre propriétaire, l'OPAC du Rhône ne voulait pas engager des travaux trop coûteux pour une année de fonctionnement au plus.

Les réparations provisoires n'ont malheureusement pas tenues à la suite de pluies parfois intenses, de nombreuses chambres ont été inondées et ont dû être évacuées. Ceci a occasionné beaucoup de stress pour les résidents concernés (principalement ceux du groupe 2) et beaucoup de travail pour les professionnels.

# Parcours des personnes accompagnées

## Admissions

SEXE	ÂGE	HANDICAP	TERRITOIRE	PROVENANCE
Homme	30	psychique	Métropole	famille
Homme	21	mental	Métropole	famille
Homme	25	Trouble du Spectre Autistique	Nouveau Rhône	Appartement droit commun

3 hommes ont été admis en 2023 au foyer de l'Arc.

L'un d'entre eux avait effectué plusieurs stages dans le cadre de l'accueil temporaire.

2 d'entre eux habitent dans un studio de la rue d'Arches.

L'un d'entre eux, vivait seul dans un logement à Mornant depuis quelques mois. L'ESAT Louis Jaffrin dans lequel il travaille et la mairie de Mornant nous ont alerté sur sa situation qui devenait de plus en plus problématique (problème alimentaire, isolement et repli sur soi ...) pour que nous intervenions rapidement afin de lui proposer un accompagnement éducatif adapté.

Dès qu'une place s'est libérée nous avons pu répondre à ce besoin de manière positive.

Au 31/12/2023, une place est vacante dans un appartement.

### accueil temporaire

Nous avons pu accueillir 6 personnes dans la chambre d'accueil temporaire.

Nombre de personnes accueillies	Dossiers Métropole	Dossiers nouveau Rhône	Dossiers autre département	Personnes admises	Personnes non admises	Personnes placées sur la liste d'attente
6	3	3		0	6	3

Pour les trois personnes non placées sur la liste d'attente :

- 1 personne n'a pas donné suite à notre proposition
- 1 personne doit consolider ses acquis et son projet de vie pour envisager intégrer un FH
- 1 personne ne correspond pas à l'établissement

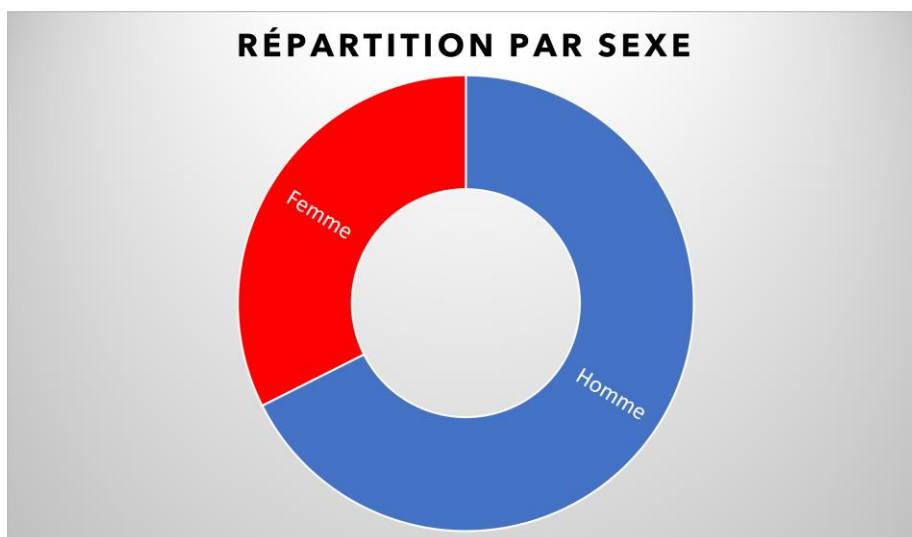
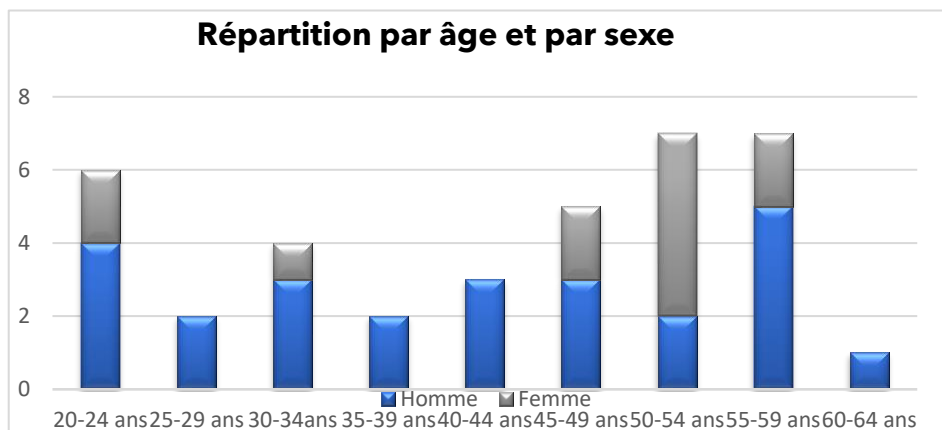
## Usagers suivis dans l'année

Répartition par âge au 31/12/2023

AGE	20-24 ans	25-29 ans	30-34ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	TOTAL
	6	2	4	2	3	5	7	7	1	<b>37</b>
	16%	5%	11%	5%	8%	14%	19%	19%	3%	<b>100%</b>

Répartition par âge et par sexe au 31/12/2023

AGE	20-24 ans	25-29 ans	30-34ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	TOTAL	Age moyen
Homme	4	2	3	2	3	3	2	5	1	<b>25</b>	42,3
Femme	2	0	1	0	0	2	5	2	0	<b>12</b>	43,0
	6	2	4	2	3	5	7	7	1	<b>37</b>	42,6

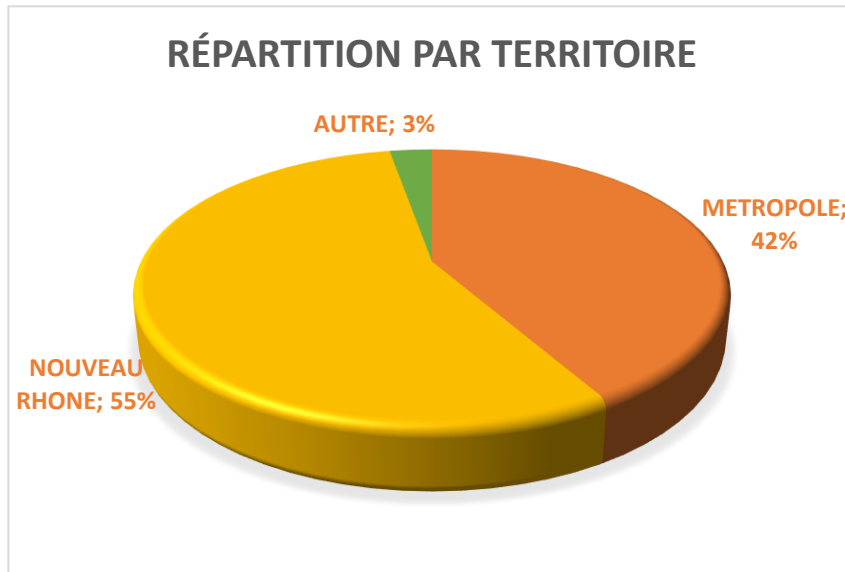


**Homme : 68%**

**Femme : 32%**

Répartition par territoire au 31/12/2023

TERRITOIRES	METROPOLE	NOUVEAU RHONE	AUTRE	TOTAL
Nombre	15	21	1	37
Pourcentage	42%	56%	3%	100%



## Usagers sortis

SEXE	ÂGE	HANDICAP	TERRITOIRE	Lieu d'orientation
Homme	21	psychique	Département Haute Loire	Appartement droit commun
Femme	23	mental	Métropole	Appartement droit commun
Homme	21	mental	Nouveau Rhône	Retour en famille
Femme	48	mental	Métropole	Foyer de vie
Homme	57	mental	Nouveau Rhône	Foyer de vie

## Locaux et moyens matériels

Depuis plus d'un an, la villa 1 qui doit être la 1<sup>ère</sup> à être réaménagée, est vide d'occupants et seulement utilisée par l'équipe de professionnels qui intervient dans les appartements.

Les autres bâtiments et notamment le bâtiment principal de la résidence Claude KHOLER montrent des signes de vétusté importants.

Les travaux de rénovation doivent débuter à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Le foyer de l'Arc s'est doté d'une borne électrique à la suite de l'acquisition d'un véhicule électrique. Les distances parcourues dans le cadre de nos accompagnements sont relativement limitées et nous nous orientons progressivement vers le remplacement de la majorité de nos véhicules par des véhicules électriques dans un souci de responsabilité économique et environnementale.

## Perspectives 2024

L'année 2024 devrait être celle des changements au foyer de l'Arc.

Dans le cadre du CPOM 2023-2027 conclu entre notre association et le conseil général du Rhône, la création de LA PLACE (PLateforme d'ACcompagnement Evolutif) est effective au 01/01/2024.

Le foyer de l'Arc est au centre de ce nouveau dispositif. Qui verra se développer des partenariats avec l'ensemble des structures qui composent LA PLACE mais aussi avec d'autres institutions du territoire.

Les travaux de restructuration devraient enfin débuter dès la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2024 avec achèvement prévu pour la fin d'année 2025.

Ceci aura pour conséquence de déplacer l'équipe éducative en charge des appartements dans un bureau au centre de la commune de Mornant.

Le 12 avril 2024

Philippe MOLLOT

Directeur de LA PLACE